

**Avenir Finance éligible au dispositif PEA PME  
pour l'année 2015/2016**

Paris, le 10 avril 2015 - Le groupe Avenir Finance confirme l'éligibilité de son titre au dispositif du PEA-PME 2015/2016 sur la base de son dernier exercice comptable, conformément au paragraphe I de l'article D.221-113-5 du décret d'application n° 2014 – 283 publié au Journal Officiel le 4 mars 2014.

Les actions du groupe Avenir Finance peuvent ainsi être intégrées au sein des comptes PEA-PME, qui bénéficient des mêmes avantages fiscaux que le plan d'épargne en actions (PEA) traditionnel.

\*\*  
\*

**A propos d'Avenir Finance** - [www.avenirfinance.fr](http://www.avenirfinance.fr) - Coté sur le Compartiment C, Avenir Finance est un acteur majeur dans la conception, la distribution et la gestion d'actifs immobiliers et financiers. Avenir Finance bénéficie d'une expertise métiers reconnue en immobilier d'entreprise et immobilier d'habitation ancien à rénover. En gestion d'actifs financiers, le groupe a développé un pôle de compétences unique en allocation d'actifs, long only et performance absolue.

Avenir Finance - 51, rue de Saint-Cyr - 69009 Lyon – Tél : 04 27 70 54 00 - Fax : 04 27 70 54 01 - Email : [info@avenirfinance.fr](mailto:info@avenirfinance.fr) - S.A. au capital de 4.683.492 € - RCS Lyon B 402 002 687 - Code APE 6420Z - TVA Intracommunautaire FR 89402002687 - Cotée sur Eurolist.

